

La lutte à la pauvreté et à l'exclusion menée par les municipalités du RQVVS en contexte de ruralité

Explorations et dialogues sur les conditions gagnantes

# PORTRAIT D'UNE DÉMARCHE DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION MENÉE À SAINT-PASCAL

## Faits saillants

### CONTEXTE ET QUESTION DE RECHERCHE

Ces faits saillants relatent les principaux résultats d'une étude de l'initiative de lutte à la pauvreté et à l'exclusion menée dans la Ville de Saint-Pascal : le Centre Accueil-Partage. Cette étude s'inscrit dans une recherche visant à comprendre comment des municipalités membres du Réseau québécois de Villes et Villages en santé abordent les questions de la pauvreté et de l'exclusion.

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

- 1) Analyser comment, dans les municipalités rurales membres du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), des initiatives de lutte à la pauvreté et à l'exclusion se déploient.
- 2) Cerner les perceptions d'acteurs municipaux et de personnes en situation de pauvreté quant à la pauvreté et à l'exclusion, ainsi que la nature des débats et prises de position entourant le développement d'initiatives touchant ces problématiques en milieu rural.
- 3) Repérer les résultats escomptés et obtenus de ces initiatives sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté ainsi que sur la communauté, à la lumière des quatre principes de l'approche Villes et Villages en santé (VVS) ainsi que de l'équité en santé.
- 4) Identifier les conditions gagnantes et les défis de mise en place de telles initiatives, en tenant compte de la spécificité Villes et Villages en santé.

### VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Villes et Villages en santé est une stratégie de promotion de la santé qui encourage l'action locale sur les déterminants de la santé, parmi lesquels la pauvreté s'avère déterminante.

L'approche VVS est fondée sur quatre principes d'action :

- 1) L'engagement des municipalités;
- 2) L'intersectorialité;
- 3) La participation citoyenne;
- 4) Le pouvoir d'agir.

Créé en 1988, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé a pour mission de promouvoir et soutenir, à travers tout le Québec, le développement durable de milieux de vie sains.

### MÉTHODE

La phase 2 de cette recherche consiste à la réalisation d'une étude multi-cas (4) documentant des initiatives de lutte à la pauvreté menées dans des municipalités membres du RQVVS. Les initiatives ont été sélectionnées à partir du matériel recueilli lors de la première phase de la recherche. Certaines des initiatives documentées sont liées directement à l'approche VVS alors que d'autres se sont développées de façon parallèle. Pour chacune des initiatives documentées, divers modes de collecte de données ont été utilisés. À Saint-Pascal, 14 personnes ont été rencontrées lors de 6 entretiens individuels et 2 entretiens collectifs. Ces informateurs/informatrices sont des répondant.e.s VVS pour la municipalité, des élu.e.s municipaux, des citoyen.ne.s engagé.e.s, des représentant.e.s d'organismes et d'institutions du milieu et des personnes utilisatrices des services liés à l'initiative de lutte à la pauvreté et à l'exclusion documentée. Les propos rapportés dans ces faits saillants peuvent avoir été énoncés par une ou plusieurs personnes.

## CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU : LA VILLE DE SAINT-PASCAL

- La Ville de Saint-Pascal est située dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Kamouraska, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (01).
- Sa population est de 3 468 habitant.e.s, mais a connu une diminution de 0,6 % de 2011 à 2016 (-1,9 % pour la MRC de Kamouraska et 3,3 % pour le Québec). L'âge moyen de sa population est de 47,7 ans (46,2 pour la MRC et 41,9 pour le Québec)<sup>1</sup>.
- Les variations de l'indice de défavorisation sociale et matérielle (2011) décrivent la présence de disparités : une partie de la ville est caractérisée par une forte défavorisation matérielle et une faible défavorisation sociale, alors qu'une autre partie de la ville est caractérisée par une défavorisation matérielle intermédiaire et une faible défavorisation sociale<sup>2</sup>.
- La proportion de ménages en situation de faible revenu selon la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) dans la Ville de Saint-Pascal est de 14,4 % en 2015 (13,5 % dans la MRC de Kamouraska et 14,6 % pour le Québec)<sup>1</sup>.
- Sur le plan des services institutionnels (éducation et santé), la Ville de Saint-Pascal compte, sur son territoire, une école primaire, une école secondaire et un CLSC.

### Sources :

1. Statistique Canada, Recensement de 2016, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
2. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2011) Variations régionales de l'indice de défavorisation en 2011, [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id\\_carte=1352](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=1352)

### VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ À SAINT-PASCAL

- Fin des années 1980, l'organisatrice communautaire du CLSC mobilise des citoyen.ne.s âgé.e.s de Saint-Pascal afin de les inciter à jouer un rôle actif dans le développement social de la communauté. La Ville de Saint-Pascal traverse alors une période marquée par des fermetures de commerces et de services et un sentiment de morosité s'est installé parmi la population. Un comité est mis en place et dépose à la municipalité un projet d'adhésion au RQVVS. La Ville de Saint-Pascal adhère au RQVVS en 1992.
- En 1991, le comité réalise une démarche de consultation citoyenne portant sur les besoins et les enjeux de la communauté. Cette démarche suscite une forte mobilisation : près de 600 personnes y participent. Les résultats sont présentés à la population lors d'une assemblée publique. Sept comités sont alors mis en place : Comité jeunesse, Comité famille, Comité 50 ans et plus, Comité femmes et ville, Comité art et culture, Comité environnement et Comité pauvreté. Un comité central, le comité « Saint-Pascal, Ville en santé », veille à la coordination de l'ensemble. L'organisatrice communautaire joue un rôle central dans le déroulement de la consultation, la mise en place et l'animation des comités. La Ville de Saint-Pascal apporte un soutien financier au travail des comités.
- La démarche VVS à Saint-Pascal est à l'origine de plusieurs projets dans le milieu, notamment un jardin communautaire (Le jardin des générations), une politique familiale, une fête de la famille, la création d'emplois d'été pour les jeunes (La Travée), des activités culturelles et de loisirs, des activités de reconnaissance des bénévoles, etc.

### ÉMERGENCE ET DÉPLOIEMENT DE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION À SAINT-PASCAL

- Bien avant que la municipalité n'adhère au RQVVS et qu'un Comité pauvreté soit mis en place, des actions visant à soutenir les personnes en situation de pauvreté étaient réalisées dans la communauté telles que la distribution de paniers de Noël et la réalisation d'une guignolée.
- Lors de la consultation citoyenne de 1991, la pauvreté est identifiée comme un enjeu par le milieu. Cette préoccupation se traduit par la mise en place d'un comité de travail spécifique : le Comité pauvreté qui devient le Comité Accueil-Partage en 2012.
- Un service de distribution de denrées alimentaires est alors offert à des familles de la communauté puis, quelque temps après, une cuisine collective est mise en place. Les membres du Comité pauvreté collaborent également à la réalisation des paniers de Noël et à la guignolée. Au fil du temps, d'autres actions se greffent au travail du Comité pauvreté : aide aux devoirs, création de logements sociaux (10 unités), tenue d'une semaine de sensibilisation aux préjugés, partage de produits horticoles avec la cuisine collective (rang partage), allocations repas pour étudiant.e.s, ateliers de bricolage, cours sur le budget, réveillons de Noël, récupération de meubles usagés, etc.
- Le travail du comité est rendu possible par des dons provenant de la Fabrique, des clubs sociaux, de la municipalité, de la Maison de famille, de commerces locaux et de citoyens.
- En 2016, avec le soutien du Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska et de l'organisateur/organisatrice communautaire du CISSS, un organisme communautaire autonome appelé le « Centre Accueil-Partage » est mis en place. Le Comité Accueil-Partage demeure toutefois actif et s'occupe désormais des paniers de Noël et de la recherche de commanditaires.
- Selon des informateurs/informatrices, l'adhésion au RQVVS a contribué à développer une sensibilité du milieu municipal quant à l'importance d'agir selon une perspective de développement social (et non uniquement économique), incluant la dimension de la lutte à la pauvreté. La mise en place d'un Comité pauvreté a permis la réalisation de différents projets dans le milieu.

**L'INITIATIVE DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION DOCUMENTÉE :  
LE CENTRE ACCUEIL-PARTAGE**

- En 2016, le Comité Accueil-Partage donne naissance à un organisme communautaire autonome : le Centre Accueil-Partage. L'arrivée de ce nouvel organisme permet de structurer les services d'aide alimentaire offerts aux citoyen.ne.s du milieu (formation des bénévoles, accès à des locaux, intensité des services offerts, etc.) et d'obtenir un premier financement du Fonds québécois d'initiatives sociales. L'organisateur/organisatrice communautaire ainsi que le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska jouent un rôle central dans la mise en place de ce nouvel organisme.
- Le Centre Accueil-Partage est un lieu d'entraide permettant d'offrir du dépannage alimentaire et un accès à diverses mesures de soutien : cuisines collectives, groupes d'achat, activités d'initiation à la saine alimentation. Les services de l'organisme s'adressent aux personnes et familles à faible revenu, en situation de surendettement ainsi qu'aux travailleurs/travailleuses en situation de pauvreté. Les activités du Centre Accueil-Partage sont prises en charge par un conseil d'administration autonome et des bénévoles. La municipalité contribue par le prêt de locaux et d'équipements.
- Les services de dépannage alimentaire sont offerts chaque semaine. Une famille ou un individu peut se prévaloir de cette aide une fois aux six semaines. En plus du dépannage offert à Saint-Pascal, un point de services est présent dans la municipalité voisine de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Les cuisines collectives accueillent hebdomadairement des personnes vivant une diversité de situations : pauvreté, perte d'autonomie, handicap ou isolement. De plus en plus d'hommes y participent.
- Les activités du Centre Accueil-Partage sont financées par des subventions provenant du gouvernement provincial, l'apport de certains organismes de la communauté ainsi que des dons de citoyen.ne.s du milieu. Les denrées alimentaires proviennent en grande partie de l'organisme Moisson Kamouraska et de dons de membres de la communauté.
- En matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion, les acteurs du Centre Accueil-Partage se disent surtout préoccupés par la réduction des préjugés et l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Puis quand on sort d'ici, on a nos boîtes. C'est dur de ne pas croiser quelqu'un. Moi, avant d'être ici, je recevais à toutes les années un panier de Noël. Je m'arrangeais pour : « Passe pas quand l'autobus passe ». Pour pas que les autres : « J'ai vu ta mère aller... lui qui fait les paniers de Noël est débarqué chez vous ». Que mes enfants se fassent rire d'eux autres.

*Isabelle, utilisatrice de services*

**ACTUALISATION DES PRINCIPES VVS DANS LA LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION À SAINT-PASCAL**

Engagement municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mobilisation de citoyen.ne.s du milieu est à l'origine de l'adhésion de la municipalité au RQVVS et de son engagement en matière de lutte à la pauvreté à l'exclusion.</li> <li>• L'engagement de la municipalité s'est traduit par l'adhésion au RQVVS, un soutien financier aux comités de travail VVS ainsi que le prêt de locaux et d'équipements au Centre Accueil-Partage.</li> <li>• Le maintien de l'engagement municipal dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion est lié à la présence de leaders dans la communauté et à la mise en place d'une structure VVS (comités de travail).</li> </ul>
Intersectorialité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différents acteurs sont impliqués dans les actions menées par le Comité Accueil-Partage et le Centre Accueil-Partage : notamment l'organisateur/organisatrice communautaire et des intervenant.e.s du CISSS, le Centre Femmes La Passerelle du Kamouraska, l'école primaire, l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska, Moisson Kamouraska, la Maison de la famille du Kamouraska, la municipalité de Saint-Pascal en plus des citoyen.ne.s bénévoles.</li> <li>• Les liens de confiance et de proximité établis entre les acteurs facilitent le travail de collaboration entre les secteurs.</li> </ul>
Participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des citoyen.ne.s de la communauté contribuent aux actions menées par le Comité Accueil-Partage et le Centre Accueil-Partage à travers leur implication bénévole et par des dons matériels de denrées alimentaires et d'équipements.</li> <li>• Les personnes utilisatrices de services ne sont pas impliquées dans le Comité Accueil-Partage ou le conseil d'administration du Centre Accueil-Partage, mais apportent leur soutien lors de différentes activités, par exemple, lors d'activités entourant la Marche mondiale des femmes ou la fête de la famille.</li> <li>• Plusieurs organismes et certains commerces de la communauté participent à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion par des dons en argent ou en denrées alimentaires.</li> </ul>
Pouvoir d'agir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place des comités VVS et du Centre Accueil-Partage a contribué à renforcer la participation des bénévoles au sein de la communauté, à mieux identifier les besoins des organisations et à accroître le sentiment de fierté chez les personnes utilisatrices de services.</li> </ul>

Comme on disait, quand on vient chercher de la nourriture ici, c'est gênant un peu. Ici, en campagne, tout le monde se connaît...

*Ariane, utilisatrice de services*

## PERCEPTIONS DE LA PAUVRETÉ, DE L'EXCLUSION, DES INÉGALITÉS ET DES PRÉJUGÉS

- Selon des informateurs/informatrices, la présence de personnes en situation de pauvreté dans le milieu était déjà connue par des membres de la communauté avant l'adhésion de la municipalité au RQVVS et la mise en place de l'initiative de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.
- Les visages de la pauvreté à Saint-Pascal seraient multiples et se transformeraient dans le temps : faible revenu, précarité, travail saisonnier, isolement, etc. Dans les familles, ce serait davantage les femmes qui auraient recours aux services d'aide bien que les hommes soient de plus en plus présents aux cuisines collectives.
- En milieu rural, la pauvreté serait, selon certain.e.s, plus cachée alors que selon d'autres, elle serait plus visible à cause des liens de proximité entre les personnes. La pauvreté ne serait pas toujours synonyme d'exclusion, l'une vient parfois sans l'autre.
- Il existerait encore des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, notamment à l'égard de celles ayant recours à des ressources d'aide, ayant des façons d'agir que certain.e.s jugent inappropriées ou celles vivant avec un handicap. Les préjugés seraient présents chez différentes catégories de la population, qu'il s'agisse de personnes utilisatrices de services, d'élus.e.s ou même d'intervenant.e.s.

D'abord, ç'a ouvert les yeux des gens : « Un comité ? Est-ce qu'il y a des pauvres à Saint-Pascal ? Pourquoi ils forment un comité ? ». Je pense que tu te questionnes : « Donc, s'ils font ça, c'est sûrement qu'il y a un besoin ». Quand tu fais appel à des commerces pour des paniers de Noël et tout ça et que les gens collaborent, ça veut dire qu'ils y croient.

*Maryse, actrice de l'initiative*

## CONDITIONS GAGNANTES DE LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION

- Forte implication bénévole et citoyenne, présence de leaders sur le long terme
- Présence de structures et de réseaux liés à la mise en place de la démarche VVS
- Fort sentiment d'appartenance des citoyen.ne.s à leur communauté
- Soutien constant apporté par l'organisateur/organisatrice communautaire du CLSC

## DÉFIS DE LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION

- Présence de préjugés sur les personnes en situation de pauvreté
- Lourdeur administrative : demandes de financement et reddition de comptes
- Absence de relève et essoufflement des bénévoles

## PISTES D'ACTION PROPOSÉES PAR LES INFORMATEURS/INFORMATICES

- Préserver la pérennité des initiatives en place : créer plus de liens de partenariat entre les organisations, assurer la relève, etc.
- Lutter contre les préjugés.
- Renforcer l'accessibilité aux services pour les personnes en situation de pauvreté.
- Se préoccuper des obstacles rencontrés par les personnes en situation de pauvreté : l'accès aux emplois, au logement, aux services de santé.

Les citoyens sont pleins de bonnes idées, mais c'est comment tu mets ça en œuvre pour que ça marche ? Le respect dans la démarche, le Réseau québécois c'est de la théorie. Tu commences par connaître ton monde. Il y a de la réciprocité là-dedans. C'est tout ça, l'humain au cœur de la démarche. Ça me parle; c'est incroyable !

*France, actrice de l'initiative*

### Équipe opérationnelle :

**Paule Simard**, chercheure, Institut national de santé publique du Québec

**Lorraine Gaudreau**, professeure, Département de psychosociologie et travail social, UQAR, campus de Lévis

**Lucie Gélinau**, professeure, Département de psychosociologie et travail social, UQAR, campus de Lévis

**Sophie Dupéré**, professeure, Faculté des sciences infirmières, Université Laval

**Élise Landry**, agente de planification, de programmation et de recherche, Institut national de santé publique (2015-2017)

**Marc-André Bonneau**, étudiant, M.Sc. Santé communautaire, Université Laval (2016-2018)

**Marie-Hélène Deshaies**, professionnelle de recherche, Département de psychosociologie et travail social, UQAR, campus de Lévis

Ce projet est financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) dans le cadre du programme de Recherche interventionnelle en santé des populations.

**Pour plus d'information** : Lorraine Gaudreau ([lorraine\\_gaudreau@uqar.ca](mailto:lorraine_gaudreau@uqar.ca)), 418-883-8800, poste 3320

Mars 2018